



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**NOTRE-DAME-DES-MONTS**

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

*AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, que le Conseil municipal a adopté à la réunion du 3 décembre 2012 le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2013. Les séances ordinaires se tiendront le lundi et débiteront à 19 h 30, sauf pour 1<sup>er</sup> octobre 2013 la séance ordinaire aura lieu le mardi à 19h30. Voici l'horaire des séances :*

<i>14 janvier 2013</i>	<i>8 juillet 2013</i>
<i>4 février 2013</i>	<i>5 août 2013</i>
<i>4 mars 2013</i>	<i>9 septembre 2013</i>
<i>8 avril 2013</i>	<i>1 octobre 2013</i>
<i>6 mai 2013</i>	<i>11 novembre 2013</i>
<i>3 juin 2013</i>	<i>2 décembre 2013</i>

*Donné sous mon seing à Notre-Dame-des-Monts, ce 4<sup>ième</sup> jour de décembre deux mil douze.*

---

*Marcelle Pedneault,  
Directrice générale sec.-trés.*

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice Générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie au tableau d'affichage du bureau municipal le 4 décembre 2012.

Fait et donné à Notre-Dame-des-Monts le 4 décembre 2012.

Marcelle Pedneault,  
Directrice générale sec.-trés.